

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 28/10/2024

**La séance débute à 20H30**

**Présents :** Aurélien Bielsa, Aline Degeilh , Yvon Lassalle, Agnès Riolland, Isabelle Bodineau, Robert Marchand, Elsa Eberstein, Jean-François Barreaud

**Excusés :** Bruno Watrin

**Absente:** Mélodie Pareau

**Secrétaire de séance:** Agnès

## Ordre du jour:

- Aménagement de la grange, travaux et projets
- Situation des salariés
- Demande de subvention auprès de TERRE DE LIENS
- Demande de AXA mutuelle
- Infos diverses

## Conseil municipal:

Avant de débiter la séance, 3 personnes du village nous sollicitent au sujet des diverses animations à PAILHES et leurs conséquences sur les habitants du centre bourg. Pour traiter ce sujet dans de bonnes conditions, nous proposons une réunion consacrée à ce sujet avec tous les habitants intéressés le lundi 11 novembre à 18h.

### - 1. Aménagement de la grange, travaux et projets

Pour donner suite à la dernière commission sur ce thème, nous avons demandé à JULES, architecte, de venir nous présenter les diverses propositions possibles sur le plan technique et architectural.

Il a dessiné 5 esquisses de la plus simple (réparation et sécurisation avec ouvertures sur le jardin) à des plus abouties avec avancées de type différent sur le jardin. La première nécessite des travaux à hauteur de 150 000€ environ pour refaire le toit, une dalle au sol, ouvrir le mur sur le jardin et consolider la structure.

Il faut affiner les coûts pour la totalité du projet retenu même si on le réalise par phase. Il semble important de réfléchir plus en avant aux besoins et aux projets d'utilisation qui seront déterminants pour arrêter notre choix.

Il faut également demander un permis, puis les subventions aux divers partenaires. Nous proposons d'associer à cette réflexion, les responsables des associations de PAILHES qui seront amenées à utiliser ce lieu.

## - 2.Situation des salariés

En 2023, nous avons décidé de modifier les volumes horaires de certains postes pour mieux répondre aux besoins. Pour être en conformité avec les procédures de la fonction publique, il faut délibérer sur des créations de postes et la suppression de ceux existants qu'ils remplacent.

Poste d'agent administratif (tenue du bureau de poste) : un emploi permanent à 25H semaine

Poste d'agent technique (occupé par Nina) : un emploi permanent à 21H30

Suppression du poste agent administratif 1ere classe à 21h semaine.

**Délibération : accord à l'unanimité**

**Michel ALLAIN** : l'expertise réalisée le 20 octobre à la demande de la CIGAC a déclaré que son accident de travail était consolidé, et qu'il relevait de la maladie ordinaire à compter de cette date pour d'autres pathologies. L'assurance va prendre en charge les salaires payés jusqu'au 20 octobre et ensuite c'est la sécurité sociale qui prendra le relais.

## - 3.Demande de subvention auprès de TERRE DE LIENS

Cette association peut accorder des subventions pour le projet de ferme communale avec RENOVA. Ceci concerne les communes de moins de 3000 habitants. Le financement porte sur la formation, l'accompagnement et l'animation du projet.

Le dossier doit être déposé avant fin novembre pour être soumis à la commission d'attribution.

## - 4.Demande de AXA mutuelle

La mutuelle AXA demande à disposer d'un local en mairie pour diffuser leurs offres auprès des habitants.

Nous avons déjà reçu des demandes de ce type d'autres organismes et nous ne souhaitons pas valider et cautionner une plutôt que l'autre. Chacun des habitants de PAILHES, peut selon sa situation et ses besoins solliciter des devis auprès des mutuelles et comparer les offres.

Agnès RIALLAND au titre du CCAS reste à la disposition de ceux qui auraient besoin de conseil pour analyser et réfléchir à leurs contrats d'assurance et aux devis potentiels

## 5. Infosdiverses:

- Le tribunal de FOIX va examiner les deux dossiers en cours MAIRIE/MESCLADIS et TRIBECHE/MAIRIE le 19 novembre 2024.

Formation RENOVA avec Mr RICO : la première journée a eu lieu avec 10 personnes, la deuxième est fixée au 17 novembre prochain. Ceux qui sont intéressés peuvent se joindre au groupe.

Formation SMECTOM sur les déchets verts prévue le 5 novembre

Cirque « LE BRUIT » : installés à PAILHES pour 3 semaines avec des représentations les 2,3,8,9,13,15,16 novembre 2024. Nous allons les solliciter pour mettre en place une séance supplémentaire pour les enfants scolarisés si les responsables d'école sont d'accord pour profiter de cet apport culturel.

Bulletin municipal à préparer pour la fin de l'année : à vos plumes !

CCAS : actions pour Noël :

Cadeaux pour les enfants de Pailhès à prévoir : ok pour des livres et/ou spectacle

Colis aux aînés : proposition d'un repas pour ceux qui le souhaitent et colis pour les autres.

Plan d'intervention sécurité à remettre à jour pour PAILHES. En cas d'urgence, d'événements mettant en péril la sécurité des habitants, un plan doit prévoir et organiser les tâches et rôles de chacun. Il avait été établi il y a plusieurs années et doit être mis à jour.

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à minuit.